



## **COREPILE SE DONNE PLUS DE MOYENS POUR MOBILISER TOUS LES PUBLICS ET MIEUX COLLECTER !**

En 3 ans, COREPILE a multiplié son budget de communication par deux pour répondre aux demandes croissantes de tous les acteurs, mais aussi pour mobiliser toujours plus et inciter à rapporter ses piles et petites batteries usagées dans les points de collecte. En 2015, COREPILE renforce encore ses actions pour mobiliser ses réseaux et les publics.

### **Mobiliser les réseaux**

Les opérations de collecte et de tri, si elles sont organisées par COREPILE, ne peuvent se faire sans la mobilisation et l'enthousiasme de ses nombreux partenaires : fournisseurs, industriels, distributeurs ou collectivités...

**Les distributeurs** proposent des bornes de collecte dans leurs magasins. Afin de rendre ces bornes visibles et attractives, COREPILE participe à des visites en magasin pour rappeler les procédures, et veiller à ce que les conteneurs soient maintenus propres et accessibles.

**Les collectivités locales** sont, quant à elles, des acteurs-clés de la collecte et du recyclage des piles et accumulateurs portables. A ce titre, COREPILE leur offre les moyens de relayer efficacement les messages essentiels auprès des citoyens.

Ainsi, l'éco-organisme a transmis à l'ensemble des collectivités adhérentes un guide complet sur la filière qui récapitule les services proposés par COREPILE.

Par ailleurs, d'ici la fin de l'année, de nouveaux mobiliers, plus robustes, vont être déployés dans plus de 1000 déchetteries. Ils permettront de sécuriser la collecte, d'éviter les dépôts d'eaux pluviales dans les fûts et surtout de renforcer la signalétique, afin de faciliter le geste citoyen.



**Les partenaires du déchet** sont également sollicités par COREPILE pour permettre une meilleure récupération des flux professionnels, ou issus du démantèlement des appareils électriques et électroniques. COREPILE participe notamment à un projet de collecte auprès des petites entreprises, aujourd'hui peu sensibles aux questions de tri des déchets. De même, plusieurs projets destinés à améliorer le taux de recyclage font l'objet de partenariats avec l'éco-organisme, qui encourage ainsi la recherche et le développement.

## Mobiliser tous les publics

L'acteur essentiel de la collecte reste toutefois l'utilisateur final, qui seul gère ses piles et petites batteries usagées et décide de les sortir de ses appareils pour les déposer au bon endroit. Plus que jamais COREPILE s'engage à soutenir sa démarche éco-citoyenne.

Les **enfants**, pour commencer. C'est tout naturellement que COREPILE s'adresse à eux : aujourd'hui consommateurs de piles pour leurs jeux électroniques et jouets électriques, ils seront demain utilisateurs d'appareils sans fil de toutes sortes (téléphones, ordinateurs, télécommandes, mais aussi perceuses, visseuses, robots électroménagers,...). Une communication portée par la Fourmi COREPILE, animatrice du site grand public [jerecyclamespiles.com](http://jerecyclamespiles.com) et plus spécialement de ses pages dédiées aux enfants et aux enseignants. Un site qui vient d'être entièrement réorganisé et remodelé.

COREPILE s'adresse également aux **écoliers et à leurs enseignants**, à travers l'organisation, à l'occasion de la **1<sup>ère</sup> Journée Européenne du Recyclage des Piles prévue le 9 septembre 2015**, d'un grand concours destiné aux CE2, CM1 et CM2. Intitulé « Illustre la collecte et le recyclage des piles », il récompensera l'imagination de 400 classes et récompensera les 3 meilleures.

Enfin, COREPILE reste mobilisé auprès du **grand public**, à travers l'organisation d'actions de sensibilisation de terrain, de campagne d'information radio ou réseaux sociaux mais aussi des distributions de cubes à piles. Le « Cube à Piles » est l'outil indispensable de la collecte individuelle ; Régulièrement décliné en versions spéciales, il a été distribué par COREPILE, depuis 15 ans, à plus de 18 millions d'exemplaires !



9 septembre 2015

**1<sup>ère</sup> journée  
européenne  
du recyclage  
des piles**

ORGANISÉE PAR COREPILE  
MEMBRE D'EUCOBAT

La **1<sup>ère</sup> Journée Européenne du Recyclage des Piles, organisée le 9 septembre 2015** et relayée dans de nombreux pays d'Europe par les éco-organismes membres d'EucoBAT\* – Association qui fédère les éco-organismes dédiés à la collecte des piles et batteries portables en Europe [www.eucobat.eu](http://www.eucobat.eu) -, sera l'occasion de nombreuses actions de sensibilisation au geste de collecte et au recyclage des piles. Une manière de rappeler l'importance de rapporter ses piles et petites batteries dans les nombreux points de collecte de la filière.

**CONTACT PRESSE : Elise Philippot Communication**  
01.30.88.21.20 – 06.75.12.01.43 - [elise.philippot@epcommunication.fr](mailto:elise.philippot@epcommunication.fr)

# COREPILE : CHIFFRES CLES

- **521 adhérents COREPILE** (+ 11%) ont mis sur le marché français **20 636 tonnes** soit 938 millions d'unités\*
- **COREPILE : leader en France** et **2ème éco-organisme en Europe**
- **70,4%** des quantités\* collectées pour 68% des mises sur le marché total France.
- **29 000** points de collecte actifs, soit 5 points pour 10 000 habitants
- **COREPILE**: taux de collecte annuel **40,9 %** pour **8 440 tonnes** recyclées soit **380 millions d'unités\***
- Le recyclage permet ainsi de réinjecter dans l'industrie **PLUS DE 7000 TONNES DE METAUX** soit le poids d'une tour Eiffel par an

\* piles et accumulateurs portables

---

## LE RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES C'EST UTILE ! CAR CELA PRODUIT (MOYENNE ESTIMÉE) :



**33 %** de zinc, utilisé dans la fabrication de toitures et de gouttières

**24 %** d'alliages de nickel et de fer, qui permettent de fabriquer les aciers inoxydables que l'on retrouve dans les couverts et carrosseries de voiture

**3 %** de plomb, cuivre, cobalt et autres métaux réemployés dans l'industrie (notamment fabrication de batteries neuves)

**40 %** non valorisés : manganèse, graphite, plastiques, papiers et résidus

**A PROPOS DE COREPILE** : Créé en juillet 2003 par les principaux fabricants ou distributeurs, Corepile est un éco-organisme sous Agrément d'Etat depuis 2010 qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables pour le compte de ses adhérents metteurs sur le marché en France (producteurs, distributeurs, incorporateurs et importateurs).

Pour en savoir plus connectez-vous : [corepile.fr](http://corepile.fr) ou [jerecyclemespiles.com](http://jerecyclemespiles.com) □

Depuis 2014 Corepile est membre actif de l'association européenne EUCOBAT ([www.eucobat.eu](http://www.eucobat.eu)).

**CONTACT PRESSE : Elise Philippot Communication**  
01.30.88.21.20 – 06.75.12.01.43 - [elise.philippot@epcommunication.fr](mailto:elise.philippot@epcommunication.fr)